



**Gatti de
Gamond**
athénée royal

Projet d'établissement

L'Athénée Royal Gatti de Gamond offre :

- une section maternelle qui accueille les enfants de deux ans et demi à six ans.
- une section primaire qui prépare au Certificat d'Etudes de Base.
- une section secondaire d'enseignement général offrant un large éventail d'options.
- une section secondaire d'enseignement technique de qualification offrant le choix entre la formation au secteur de la gestion et à celui du tourisme (secrétariat-tourisme) au deuxième degré, entre la formation à la comptabilité et l'informatique de gestion et la formation au tourisme au troisième degré.

Les buts de ces sections sont :

- d'amener les élèves de la section maternelle au développement et à l'autonomie nécessaires qui les guideront vers les classes primaires.
- d'amener les élèves de primaire à acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'obtention du C.E.B. et à disposer ainsi des outils requis pour aborder l'enseignement secondaire.
- de former les élèves à accéder à l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire, de type long et de type court, à la fin de la sixième année de l'enseignement général.
- de former les élèves qui terminent la sixième année technique de qualification soit à accéder à un emploi dans le monde du travail, soit à accéder à l'enseignement supérieur universitaire ou non-universitaire, de type long et de type court.

1. Les démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et le soutien qui leur est accordé.

Afin d'aider les élèves à atteindre les buts fixés et à améliorer leur niveau de réussite, il est indispensable de les outiller dans les domaines cruciaux que sont la maîtrise de la langue française et l'utilisation de méthodes de travail efficaces.

Conformément à la réglementation, les équipes éducatives assurent les points suivants :

1. Exigence de rigueur dans l'expression écrite et orale dans la tenue des journaux de classe et cahiers, dans la planification des travaux
2. Tenue de conseils de classe pour assurer au mieux le suivi et l'orientation des élèves
3. Communication des résultats de ceux-ci aux élèves par le/la titulaire
4. Rencontres des professeurs et des parents durant l'année scolaire

Dans l'enseignement fondamental :

5. Organisation d'épreuves en français, en calcul et en sciences à la fin des trois cycles de deux ans en vue de l'obtention du CEB à l'issue de la sixième primaire.

En outre, dans l'enseignement secondaire, s'ajoutent les points suivants :

6. Organisation de bilans ou examens en décembre et en juin
7. Organisation d'une épreuve de qualification en 6e technique
8. Communication aux élèves du plan de travail de l'année et des objectifs du cours.
9. Fixation de critères d'évaluation.
10. Organisation d'une épreuve globale de synthèse en 4^{ème} technique

a. Exploitation des ressources de documentation et d'information

1. Bibliothèque :

Entraînement à la lecture et à l'utilisation des livres et publications mis à la disposition de tous à la bibliothèque de la section fondamentale ainsi qu'au centre de documentation et d'information de la section secondaire.

Dans la section fondamentale :

- Organisation d'ateliers de lecture encadrés par la bibliothécaire.
- Prêt de livres aux enfants.

Dans la section secondaire :

Un centre de documentation et d'information (CDI), géré par une personne ressource, est mis à la disposition des élèves et des professeurs.

Ce CDI permet à tous les élèves :

- de rechercher des documents pour les différents cours à partir de sources papier ou informatique,
 - de présenter leurs travaux au moyen des nouvelles technologies (projecteur numérique...)
 - d'emprunter des livres dont le catalogue est mis à jour par la gestionnaire sur le site « Mon cartable en ligne »
- Il est particulièrement exploité au troisième degré afin de favoriser l'autonomie des élèves dans les cours de français, d'histoire, de sciences sociales, ...
- Présentation par les élèves (devant leur classe) des auteurs et des mouvements littéraires mis au programme du cours de français.
 - Construction par les élèves du cours de sciences sociales à l'aide des ressources disponibles au CDI.
 - Mise en place d'une démarche de recherche, d'utilisation et de critique des sources historiques dans le cadre du cours d'histoire.

2. Matériel audiovisuel (caméscope, vidéo, appareil photo)

Dans la section fondamentale :

En primaire, les élèves bénéficient de vidéos diverses, soutenant les leçons d'histoire, de sciences, de seconde langue, de sécurité routière.

Dans la section secondaire :

Utilisation du matériel disponible par les enseignants :

- en vue d'acquérir une maîtrise de la lecture de l'image
- en vue d'apprendre à analyser ses propres performances et de se corriger (par exemple en réalisant un J.T. aux cours d'anglais et d'italien, en présentant un exposé oral de recherche en français, en histoire, ...)

3. Exploitation des ordinateurs

Utilisation, notamment, de logiciels de rattrapage (français, néerlandais, mathématiques, ...)
Entraînement à la recherche sur internet et à la critique de sources.
Production et présentation de documents.

b. Stratégies spécifiques

Dans la section fondamentale :

Une puéricultrice aide principalement la classe d'accueil de la section maternelle afin de permettre aux enfants de s'intégrer en toute confiance au sein de leur classe.
Elle anime aussi des ateliers pour les enfants de deuxième année.
Un instituteur est chargé de l'adaptation à la langue pour les élèves primo-arrivants.
Diverses activités sportives sont organisées le mercredi après-midi.

Dans la section secondaire :

Au premier degré, des heures de renforcement sont prévues en français et en mathématique pour les élèves des années complémentaires (ainsi que pour les élèves qui rencontrent des difficultés passagères). Un PIA (plan individuel d'apprentissage) est établi pour chaque élève concerné par l'année complémentaire au premier degré.

Au deuxième degré, une heure supplémentaire est prévue en mathématique, et en français pour pallier les faiblesses constatées dans l'acquisition des compétences de la fin du degré. Afin de favoriser la transition entre le second et le troisième degrés, le projet "Français +" est organisé dans les classes de 4^e générale. Dans l'esprit de la pédagogie différenciée, ce projet repose sur la création d'une sixième heure de français pendant laquelle des groupes de niveaux visent à améliorer chez les élèves la maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.

2. Les initiatives prises en matière de rythmes scolaires, d'animation culturelle, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'environnement et de promotion des activités sportives.

Les professeurs exploitent l'environnement socio-culturel dans l'objectif d'augmenter le niveau de réussite de leurs élèves :

a. Objectif lecture – écriture :

Dans la section fondamentale

- Dès le primaire, les professeurs de toutes les disciplines s'impliquent dans l'objectif lecture en amenant leurs élèves à lire dans leur branche.
- Les élèves rédigent des publications écrites (publication d'un journal par la section fondamentale: la vie de l'école décrite par les élèves).
- Installation d'un coin-lecture dans chaque classe de primaire.

Dans la section secondaire :

- Les élèves sont amenés par leurs professeurs à travailler en bibliothèques (des accords existent notamment avec la bibliothèque Charles Janssen et avec la bibliothèque de l' ULB).
- Les élèves sont encouragés à s'inscrire dans une bibliothèque publique.
- Les élèves du 1^{er} degré secondaire bénéficient d'une heure/semaine de remédiation en lecture.

Aux deuxième et troisième degrés, des projets favorisant la lecture sont mis en oeuvre :

- Le prix Gatti dont l'objectif est de permettre une transition harmonieuse entre la 3e et la 4e années du secondaire. Quatre livres d'écrivains belges sont proposés aux élèves qui élisent après lecture le « Prix Gatti ». dont le gagnant est invité à l'école.
- Le prix des lycéens proposé par la Cellule culture-enseignement de la Communauté française. Le prix des lycéens de littérature belge est organisé un an sur deux, en alternance avec le prix des lycéens du cinéma belge.

b. Sorties pédagogiques

Visite de sites industriels et naturels, de musées, d'expositions, etc., en Belgique et à l'étranger, afin d'illustrer et d'élargir les cours théoriques.

Dans la mesure du possible, les élèves du primaire et du premier degré secondaire participent à divers projets, par exemple : « Mon école dort-elle l'environnement ».

- Organisation, dès la troisième maternelle, de classes vertes permettant d'apprendre à vivre ensemble, à rencontrer des élèves de tous horizons, à découvrir un environnement différent.
- Classes vertes: Wellin, Esneux, Beaumont, Gouvy, Buzenol.
- Classes de mer.
- Voyages récréatifs et pédagogiques.
- Visites à la ferme.

c. Art et culture

- Assistance à des représentations théâtrales à tous les niveaux d'enseignement.
- Réalisation par les élèves d'expositions à thème, dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines, selon les circonstances.

Dans la section fondamentale :

- Participation des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires à des séances de laboratoire de sciences avec un professeur spécialisé.
- Mise sur pied de divers projets à thème culturel.
- Participation dès la troisième maternelle à des animations au jardin d'éveil:
- Thèmes abordés: les oiseaux, les invertébrés, la mare,...
- Participation à des concours.
- Partenariats avec la Médiathèque et la bibliothèque Charles Janssen.

Dans la section secondaire :

Participation à des projets variés dans les domaines culturel et scientifique :

- Le projet Anim'Action, en collaboration avec le Centre Drama de Bruxelles permet aux élèves du 1er degré d'être initiés aux techniques du Drama (théâtre mouvement) autour de thèmes tels que « Les femmes dans la société », « La violence », « La communication », « De quoi rêvent les ados? ».
- Le projet *Dispositif d'Accrochage Scolaire* en collaboration avec le Centre Culturel Omar Khayyam confronte les élèves à la multiculturalité par le biais du théâtre, de l'expression corporelle, de la peinture, du dessin, de l'écriture.
- Le projet « Art et culture » a pour but d'amener les élèves de 5^e générale à s'ouvrir aux différentes expressions artistiques en parallèle avec l'étude de textes littéraires, par exemple lors de visites aux Musées des Beaux-Arts et des Instruments de musique ou lors du traditionnel voyage scolaire en Val de Loire.
- Visites annuelles de la section d'art contemporain et d'expositions temporaires par les élèves de la section tourisme.
- Participation aux Olympiades de mathématiques.

d. Santé

Dans la section fondamentale :

En maternelle et primaire, les élèves sont initiés à une alimentation équilibrée sous la forme d'un planning hebdomadaire de collations saines.

Visites médicales organisées par le CPMS.

Education à la sexualité dispensée par l'équipe du CPMS aux élèves de sixième primaire.

Dans la section secondaire :

Des actions spécifiques sont mises sur pied en fonction de la demande, et notamment dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle. Le Centre de planning familial : « La Famille Heureuse » tient une permanence une fois par semaine dans l'école pour répondre à la demande d'éducation sexuelle et affective, le lundi de 10h45 à 11h15.

e. Education à la citoyenneté

Le respect du code de vie de l'établissement doit permettre d'assurer à toutes et à tous les conditions nécessaires d'apprentissage de vie en société dans le respect des autres.

- Les élèves apprennent la prise de parole et l'écoute des autres à travers les différents cours et activités.

- Les professeurs assurent aux élèves :

- éducation aux valeurs humanistes : tolérance active, égalité des femmes et des hommes, etc.
- éducation au respect de soi et des autres dans la diversité. L'école met également en œuvre des actions visant à développer la notion de respect et peut faire appel à des partenaires extérieurs dans cet objectif.
- éducation au respect de l'environnement.

L'école propose d'appliquer les valeurs humanistes, notamment en faisant appliquer la neutralité active et le pluralisme, et en partageant l'idéal de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Dans la section fondamentale :

En primaire, chaque enfant reçoit un bulletin de comportement, distribué et commenté par le directeur ou par le titulaire lors des visites des parents.

Dans la section secondaire :

- Les élèves élus au Conseil de participation constituent le relais entre le Conseil et leurs pairs.
- Les élèves sont initiés à la recherche et au tri d'informations en vue de développer un esprit critique constructif.
- Les élèves de sixième sciences sociales organisent une semaine d'animation sur des thèmes relatifs à la citoyenneté.

f. Exploitation des ressources informatiques

A travers un grand nombre de cours, les élèves sont entraînés à tirer profit des ressources informatiques mises à leur disposition :

Les élèves de la section primaire travaillent sur ordinateur. Ils bénéficient de logiciels éducatifs et ludiques.

- Accès à Internet
 - entraînement à la recherche de documentation dans le cadre des différents cours.
 - Mon cartable en ligne (www.ecoles.cfwb.be/argattidegamond/)

Dans la section secondaire :

- Utilisation des logiciels de traitement de texte, de bases de données, de tableurs, de présentation, de traitement d'images, d'apprentissage en anglais, biologie, néerlandais, économie, etc.
- Accès à Internet
 - entraînement à la recherche de documentation dans le cadre des différents cours.
 - Mon cartable en ligne ([http : //www.ecoles.cfwb.be/argattidegamond](http://www.ecoles.cfwb.be/argattidegamond))
 - Au troisième degré, mise en place de programmes de recherche, d'utilisation et de critique des sources issues d'internet dans le cadre des cours d'histoire, de français, de sciences sociales et d'organisation des entreprises de tourisme.

En outre, des heures « NTPP » sont consacrées à l'animation et l'exploitation active du local cybermédia par une personne ressource compétente.

g. Activités sportives

L'accent est mis sur l'importance du sport, particulièrement indispensable à l'équilibre des jeunes du centre-ville.

Dans la section fondamentale :

- Les institutrices maternelles donnent aux enfants des leçons de psychomotricité dans une salle adaptée.
- Les enfants participent à des activités sportives organisées par la fédération sportive.
- Une initiation à la pratique du vélo en circulation est prise en charge par notre partenaire Provélo. Passage de brevets pour les élèves de cinquième et sixième années.

Dans la section secondaire :

- Les professeurs d'éducation physique organisent des activités sportives dans le cadre scolaire (volley, tennis de table, patinage, jogging, musculation, natation ...) et parascolaire (basket,...) et font participer leurs élèves à de nombreux tournois.

3. Les modalités d'organisation du parcours de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans et du premier degré secondaire en trois ans.

a. deuxième étape de l'enseignement obligatoire en cinq ans

Durant l'année complémentaire, l'enfant suit les cours avec un autre titulaire et il bénéficie d'une aide particulière durant les heures de remédiation.

b. premier degré du secondaire en trois ans

Modalités d'organisation :

Une année supplémentaire dans le degré est conseillée aux élèves qui sont jugés aptes à aborder une deuxième commune ou une troisième générale à condition de combler préalablement leurs lacunes.

Ces élèves sont répartis dans les différentes classes de première ou de deuxième (selon le cas) pour les cours généraux et bénéficient de quatre heures par semaine de remédiation et méthodes de travail en français et mathématiques.

En fin de deuxième année du degré, les élèves sont orientés sur base des résultats obtenus et des capacités décelées par le conseil de classe.

Moyens mis en œuvre :

Afin d'aider au mieux les élèves à progresser dans le degré, diverses dispositions ont été mises en place :

- en 1^{ère}, les cours de français et de néerlandais se donnent par demi-classe à raison d'une heure/semaine.
- les élèves de 1^{ère} bénéficient d'une heure de remédiation par semaine en mathématique, afin de leur apprendre à gérer leur travail en la matière et de pouvoir mieux prendre en compte leurs grandes difficultés dans ce domaine et remédier à leurs lacunes.
- dans un souci de cohérence, sauf difficulté grave décelée par le conseil de classe, les élèves gardent la même activité au choix durant les deux années du degré.
- Tenue de trois conseils de guidance pour le premier degré dont les conclusions sont communiquées aux parents par le biais du bulletin.

4. Les mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre.

Des activités communes associent des élèves de classes et de niveaux différents (à la fois maternel, primaire et secondaire), selon les divers projets réalisés.

Une visite de l'école est organisée dans le courant de l'année pour les parents de la section maternelle qui rencontrent à cette occasion les instituteurs de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires.

Dans le courant de leur sixième primaire, les élèves sont invités à assister à plusieurs cours en secondaire (sciences, français, latin). Si possible, une activité commune (visite d'exposition, par exemple) suivie de son exploitation est organisée conjointement pour les élèves de sixième primaire et de première secondaire.

Une réunion d'information est organisée fin mai à l'intention des parents de sixième primaire.

Les trois premiers jours de la rentrée de septembre, un accueil spécifique est mis sur pied pour les élèves de première, afin de faire connaissance avec l'école. Ils sont pris en charge par leur titulaire le premier jour et rencontrent tous leurs professeurs les deux autres jours pour que ceux-ci puissent leur faire connaître leurs objectifs, leurs exigences, les besoins en matériel.

5. Les mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves.

Dans le courant de la deuxième année du premier degré secondaire les élèves peuvent visiter des sections technique et professionnelle dans un autre établissement de la Communauté française où une information concernant les différentes options et filières de l'enseignement est réalisée.

Les élèves de 6^{ème} ont aussi l'occasion de participer aux journées portes ouvertes de l'ULB ou de Hautes Ecoles ou au Salon de l'Etudiant et ils disposent d'une documentation variée sur le sujet au CDI.

Les élèves de 4^{ème} technique gestion bénéficient d'une semaine de stage de maturation vocationnelle en entreprise.

Les élèves du troisième degré technique bénéficient de stages en entreprise qui leur permettent de tester sur le terrain le bien-fondé de leur orientation. Toutefois, pour les élèves qui n'ont pas le niveau requis à cet effet, des cours de remise à niveau sont organisés à l'école pendant la durée du stage.

Les élèves du 3^{ème} degré général qui choisissent l'orientation à dominante scientifique sont tenus de suivre 1 période de physique en complément du cours de sciences.

6. Les mesures prises pour favoriser l'intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire.

Des mesures spécifiques sont prises au cas par cas, selon la nature des difficultés présentées, pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé (notamment : carte d'ascenseur pour les élèves handicapés moteurs, remise à niveau en collaboration avec le centre PMS pour les élèves provenant du type 8)

7. La politique de formation continue du personnel.

Dans la mesure du possible, la formation continue se fait en-dehors du temps de cours des élèves. Lorsque la nécessité de formations spécifiques se présente, des personnes ressources (CAF, ...) peuvent être invitées à l'établissement.

De nombreuses ressources pédagogiques sont à disposition des enseignants par le biais d'Internet (site Restode, etc), accessible soit à la médiathèque, soit au C.D.I. de l'Athénée, soit au local cybermédia.

Un parrainage des nouveaux professeurs est organisé au sein de l'équipe éducative.

Un groupe d'accueil et d'accompagnement des professeurs nouvellement désignés dans l'établissement fonctionne grâce au soutien du Ministre, à titre de projet-pilote.

Les enseignants du fondamental assistent au minimum à 6 demi-jours de formation par an.

8. L'utilisation éventuelle des assouplissements organisationnels autorisés par le décret.

Afin de permettre une meilleure organisation de leurs activités, certains cours d'une heure/semaine se donnent à raison de deux heures/semaine tous les quinze jours dans la section secondaire :

- les cours de dessin et de musique sont soit semestrialisés, soit alternés tous les quinze jours au premier degré afin d'assurer des séances d'une heure de cours.

9. Les mesures particulières mises en œuvre face aux élèves peu adaptés aux exigences de la vie scolaire.

Dans le cadre de la prévention de la violence, divers projets sont mis sur pied afin d'encourager les jeunes aux activités sportives comme aux activités culturelles.

Dans la section fondamentale :

Des conseils de classe sont mis sur pied pour écouter, répondre et agir face aux demandes de chacun et pour tenter de trouver des solutions aux problèmes qui se présentent.

Des projets concrets sont mis sur pied pour endiguer la violence sous toutes ses formes (verbale, physique, sonore, morale, ...) en même temps que pour favoriser l'intégration et l'autonomie.

Un bulletin de comportement est attribué à tous les élèves.

Les récréations sont scindées afin de donner un plus grand espace de jeux aux enfants.

Dans la section secondaire :

Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

L'équipe du Proviseur et des Educatrices exerce un suivi vigilant sur la régularité de la fréquentation des cours par les élèves et assure une écoute de ceux-ci ainsi que le contact avec leurs parents afin de prévenir, dans toute la mesure du possible, les problèmes éventuels ou de les résoudre, le cas échéant.

L'assistant social attaché à l'école dans le cadre des discriminations positives développe son travail selon 2 axes :

- celui de la prévention vise à discerner et à traiter rapidement l'expression des malaises scolaires en incluant les dimensions familiale et sociale afin d'éviter l'enclenchement de la spirale du décrochage.
- celui de la remédiation vise à maintenir un maximum « de portes ouvertes » pour éviter qu'un sentiment ou une situation d'exclusion sociale ne vienne se greffer sur les difficultés scolaires.

L'ensemble des enseignants porte l'accent sur la motivation des élèves (notamment à travers les activités et projets développés tout au long de ce document) et apporte une vigilance soutenue au respect réciproque des règles de vie.

10. Autres.

Dans la section fondamentale :

Encadrement différencié

a. Ateliers de créativité :

Divers ateliers sont organisés pour favoriser la créativité manuelle, artistique et intellectuelle. A cette occasion les enseignants du fondamental privilégient d'autres rencontres familles-écoles, invitant les parents à apprécier les réalisations de leurs enfants.

b. Relations avec les parents :

Des réunions parents-enseignants autour du bulletin sont organisées.

Communication aux parents des projets élaborés en classe.

L'école a la volonté d'intégrer et d'impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants.

c. Amélioration du cadre de vie :

Plusieurs projets visent l'amélioration du cadre de vie :

- semaine propreté
- Tri des déchets
- distribution et restauration de jeux (marelle, etc.) en section maternelle.

Dans la section secondaire :

a. Encadrement différencié :

Mise sur pied de projets visant à une meilleure intégration des élèves dans le cursus scolaire et dans la société en ciblant particulièrement l'amélioration de la maîtrise de la langue, le développement culturel, le développement social et le développement sportif.

Utilisation de la pédagogie du projet et des méthodes actives dans de nombreux cours, afin de faire de la classe une communauté d'apprentissage au sein de laquelle l'enseignant agit comme accompagnateur, guide et médiateur entre l'élève et les savoirs.

Les méthodes utilisées sont par exemple: le travail en coopération, le travail en groupe de perfectionnement ou encore le travail de groupe créatif.

Intégration de la formation « Jeunes Ecole Emploi Profession » (JEEP) dans la dernière année du troisième degré général et technique, Cette formation est une occasion pour nos élèves de s'interroger sur les valeurs devant mener au choix des études et de découvrir certains aspects pratiques de la vie active : mécanismes du monde du travail (embauche, salaires, ONSS, etc.).

b. Classe-bureau au 2ème degré technique Gestion

Dans l'objectif d'augmenter la motivation des élèves, une pédagogie active axée sur le travail de bureau est d'application dans ce degré.

Une coordination est assurée, sur des thèmes précis, entre les différents cours : économie, secrétariat-dactylo-bureautique, informatique de gestion, français, néerlandais.

Afin de pouvoir assurer cette pédagogie, le nombre d'élèves de la classe est limité à 16 en 3^{ème} et à 20 en 4^{ème}.

La continuité entre la première et la deuxième année du degré est prolongée par le développement de la coordination entre les cours (économie, secrétariat-dactylo-bureautique, informatique de gestion, français, néerlandais) en vue d'une épreuve globale de synthèse en fin de cycle.

En outre, les élèves qui n'ont pas d'échec dans les branches de l'option groupée ni en comportement bénéficient du stage de maturation vocationnelle en entreprise durant une semaine au 2^{ème} trimestre. Les élèves en échec sont pris en charge à l'établissement et effectuent des remédiations en vue de leur remise à niveau.

c. Epreuves de qualification

En fin du troisième degré technique, est fixée une épreuve de qualification :

- en 6e technicien en comptabilité l'épreuve intègre les cours de comptabilité, secrétariat dactylographie bureautique.
- en 6e agent en accueil et tourisme, l'épreuve intègre les cours d'organisation des entreprises de tourisme, technique d'accueil, secrétariat dactylographie bureautique, histoire de l'art et néerlandais.

d. Stages en entreprise :

Des stages en entreprise sont organisés à raison de deux semaines par an en cinquième technique et de quatre semaines par an en sixième technique. Ces stages mettent l'élève dans une situation réelle de travail. Ils ont pour objectif de lui permettre de mettre en pratique ses savoirs et ses savoir-faire, d'acquérir de nouvelles aptitudes en rapport avec l'exercice de sa profession et de confronter son choix à la réalité.

L'école, par l'intermédiaire du professeur responsable du stage, et l'entreprise, par le biais du tuteur de l'élève, s'associent dans la poursuite d'objectifs communs préalablement définis.

Les élèves présentant de très graves lacunes dans plusieurs branches ne participent pas aux stages. Ils effectuent des « remédiations » dans l'établissement en vue de leur remise à niveau.

e. Multidisciplinarité :

Les professeurs des différentes disciplines collaborent à divers niveaux pour mieux motiver les élèves (recherches, expositions, etc).

En ce sens, l'accent est mis sur l'ouverture au monde et aux autres cultures.

Dans cette optique, l'école s'engage dans des projets régionaux ou européens comme le projet « Comenius ». qui s'articule sur le thème de l'Europe multiculturelle en partenariat avec la Finlande, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Roumanie)

Par ailleurs, chaque année, un projet conjoint français-sciences sociales est organisé en classe de 6B dont l'objectif est d'organiser une ou plusieurs journées de sensibilisation sur un thème choisi par les élèves. Ce projet se propose d'amener les élèves à acquérir davantage d'autonomie dans le travail: une semaine d'animations, prise en charge par les élèves, est proposée dans les classes de l'école, de la 1ère à la 6e secondaire.

Dans la section tourisme, un projet conjoint français-histoire de l'art est organisé avec les élèves de 6e. L'objectif principal de ce projet est d'amener les élèves à intégrer l'étude des différents courants littéraires et artistiques et de leur permettre d'ancrer les savoirs acquis dans une perspective plus large.

Approuvé par le Comité de Concertation de Base le 17 février 2009

Approuvé par le Conseil de Participation le 17 février 2009